AL KHALIL, UNE MOSQUÉE EN EXTENSION Mohamed Oumzil

75

Très tôt, la mosquée fut pour moi une source de questionnement mêlant confusion et perplexité. Issu de parents de la première vague migratoire du début des années 1960, je fus, comme nombre de jeunes Bruxellois ayant la double appartenance belgo-marocaine, amené à suivre, parallèlement aux cours dispensés dans le cadre de l'école obligatoire, des cours d'arabe et de religion islamique. Mon rapport à la mosquée passa rapidement du seul apprentissage de la langue arabe à la pratique de ses espaces. Mes premières questions, parfois désordonnées, portaient déjà sur l'état de ses lieux, des espaces transformés et réadaptés pour les circonstances, mais aussi sur les personnes qu'elle impliquait. Fondamentalement, je m'interrogeais sur la fonction de la mosquée en terre de migration.

Ces questions se précisèrent durant mes études d'architecture. Je découvris, principalement au travers du travail développé dans l'atelier *Terrains d'architecture*, que les déclinaisons de l'architecture de la mosquée étaient multiples: qu'elle se réinventait, se réinterprétait, se repensait chaque fois que la religion islamique s'inscrivait dans un espace nouveau – qu'elle devenait l'un des signes visibles de la présence de l'islam et des musulmans. J'y développai aussi la conscience de la distinction existant entre les mosquées dites «cathédrales», comme la mosquée de Cordoue ou la mosquée *Al Nabawi* de Médine – ces mosquées communément appelées *masjid** par les fidèles – et ces mosquées bruxelloises qui, elles, s'apparentaient plus à des salles de prière collectives, des *jamâa**1.



FIG. 1. LA MOSQUÉE AL KHALIL. SITUATION: À PROXIMITÉ DU CANAL DE BRUXELLES, LE QUARTIER OÙ S'IMPLANTE LA MOSQUÉE EST CARACTÉRISÉ PAR UN TISSU INDUSTRIEL COMPLEXE EN COURS DE RECONVERSION; LE QUARTIER A ACCUEILLI UNE POPULATION ISSUE DE L'IMMIGRATION MAGHRÉBINE QUI EN CARACTÉRISE LE PROFIL SOCIAL ET ÉCONOMIQUE. SOURCE: DOCUMENT TDA, 2012.

1

Les deux termes masjid* et jamâa* sont très contextuels: le premier renvoie au lieu (le lieu où l'on se prosterne), le second à la communauté (le rassemblement); il est intéressant de constater, à cet égard, que l'auteur les utilise dans un sens contradictoire à celui proposé par Fusaro (1984; voir «Petit glossaire spécifique à l'architecture de la mosquée» dans ce même numéro) – cette inversion est symptomatique de la situation spécifique de la mosquée bruxelloise [ndlr].

2

M. Oumzil, 2012. De l'invisible au visible. La mosquée à Bruxelles: étude de l'évolution d'un processus de visibilisation, mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de master en architecture, Faculté d'architecture La Cambre-Horta, ULB.

Il devenait clair, à mon sens, que l'architecture constituait l'élément central, d'où partaient et où revenaient inlassablement les débats autour de la mosquée: c'est par celle-ci que je tenterai de mettre de l'ordre et de la clarté dans mes questions la concernant.

C'est ainsi que je m'attelai tout naturellement, en fin de cycle universitaire, à articuler les différentes dimensions de cette question et mon expérience de pratiquant, au travers d'un travail de mémoire et de projet d'architecture de fin d'études.

Cet article s'appuie sur trois sources qui ont alimenté, pour mes collègues et moi, notre réflexion: le travail collectif de recherche sur les mosquées à Bruxelles dans le cadre de l'atelier *Terrains d'architecture*; un travail personnel de recherche dans le cadre de la rédaction du mémoire de master²; l'observation et la description empiriques des espaces architecturaux de différentes mosquées, de leurs processus d'émergence et des réseaux socioculturels qui y sont liés. Le propos s'attachera dans un premier temps au cas spécifique de la mosquée *Al Khalil*, située dans la commune de Molenbeek, dans l'ouest de Bruxelles. Ce cas d'étude nous permettra, notamment par le biais du travail de projet qui l'a alimenté³, d'expliciter et d'illustrer, dans un deuxième temps, la notion de «visibilisation» empruntée à la chercheuse Corinne Torrekens – dont le travail, on le verra, a constitué l'une des clés d'entrée théoriques dans la problématique⁴.

LA MOSQUÉE AL KHALIL À MOLENBEEK - DE JAMÂA* À MASJID*

La mosquée *Al Khalil* est un cas très intéressant à étudier. Situé dans les anciens quartiers industriels de l'Ouest bruxellois, au-delà du canal (fig.1), le terrain où elle s'implante est le point de départ d'un long processus d'achats, d'aménagements et de transformations du bâti liés à une série d'opportunités qui se sont présentées aux gestionnaires de la mosquée. Depuis 1985, date du premier achat, plusieurs bâtiments ont été acquis, au point que la mosquée et les services qui y sont liés (dont une école) occupent aujourd'hui la quasitotalité d'un îlot (voir pl. 12 et 13 aux pages 124 et 125). Son emprise au sol (plus de 20 000 m²) ainsi que son rayonnement dans le quartier font que cette mosquée n'utilise pas de marqueurs spécifiques renvoyant à un édifice religieux (fig. 2). Sa visibilité se manifeste principalement par la présence des fidèles se rendant quotidiennement sur le lieu de prière.

Le travail préliminaire de relevé nous a permis d'explorer, à partir de la compréhension du processus d'implantation de la mosquée décrit ci-dessus, les stratégies de négociation d'une communauté désirant pratiquer sa religion tout en respectant les «normes» locales, et les dispositifs spatiaux à partir desquels cette pratique se manifeste, se construit et se concrétise dans un espace qui ne lui est ni dédié ni dévolu à la base. Comment la mosquée, qui présente des caractéristiques et une dynamique propres au culte islamique, opère-t-elle la transformation de l'existant, s'inscritelle dans un contexte culturel spécifique? Le relevé des dispositifs mobiliers s'est avéré particulièrement utile à mettre en évidence le processus d'appropriation physique, culturelle et sociale de ces lieux et les éléments qui le structurent (fig. 3). Les principaux éléments ont trait à: la circulation des fidèles dans l'édifice; une pratique différente de l'espace qui renvoie à la séparation des genres; le système d'entrée depuis l'espace public; l'échelle et la taille du bâtiment qui abrite la mosquée, et ses éléments de visibilité. Ce travail de dé/recomposition et d'analyse architecturale

3 Projet développé en collaboration avec Nourdine Benabbou et Sofiane Boudhari; atelier *Terrains d'architecture*, année académique 2011-2012, Faculté d'architecture La Cambre-Horta, ULB.

4

Voir C.Torrekens, «L'implantation des mosquées en région bruxelloise», dans ce même numéro.



FIG. 2. LA MOSQUÉE *AL KHALIL*, FAÇADE RUE DELAUNOY: LA FAÇADE NE PERMET ABSOLUMENT PAS DE LIRE LA PRÉSENCE DU LIEU DE CULTE; SEUL LE TRAITEMENT UNITAIRE EN TERMES DE COULEUR DÉNOTE L'UNITÉ DU PROGRAMME QUE DES FAÇADES HÉTÉROGÈNES RENFERMENT. SOURCE: PHOTOMONTAGE, DOCUMENT TDA, 2012.

MOBILIERS ET SYMBOLES

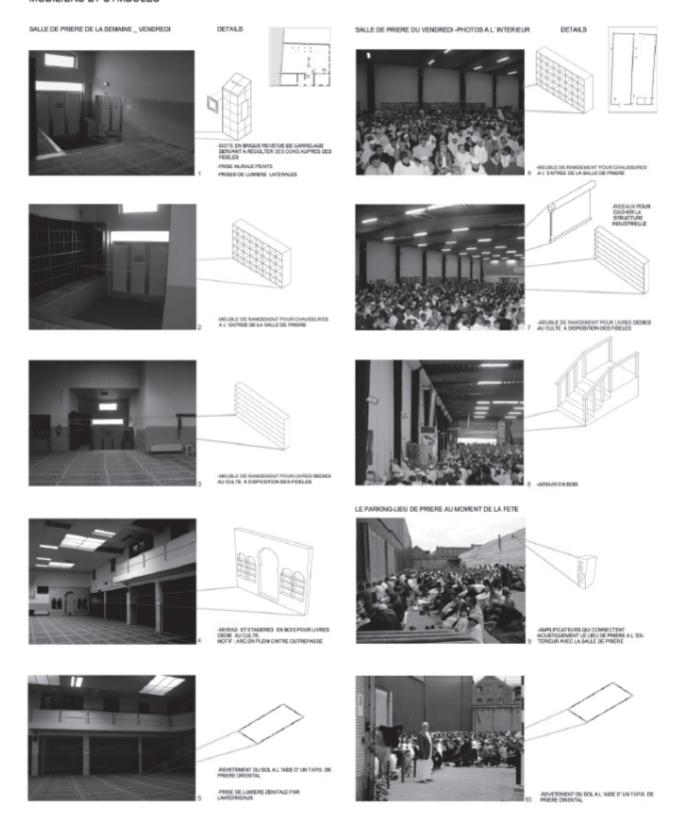


FIG. 3. LA MOSQUÉE *AL KHALIL*, ÉLÉMENTS TIRÉS DU RELEVÉ DES ÉLÉMENTS DE MOBILIER ET D'UTILISATION DES ESPACES. MONTAGE PHOTOGRAPHIQUE. © MOHAMED OUMZIL, 2012.

Mohamed Oumzil 79



FIG. 4. PHOTO PRISE LE JOUR DE LA JOURNÉE PORTE OUVERTE OUI A EU LIEU LE 13 NOVEMBRE 2011 DANS LES LOCAUX DE LA MOSQUÉE AL KHALIL, EN PRÉSENCE D'ÉLUS LOCAUX, DONT CERTAINS ISSUS DE LA COMMUNAUTÉ MUSULMANE; DE GAUCHE À DROITE: FRANÇOISE SCHEMANS (MR), JAMAL IKAZBAN (PS), PHILIPPE MOUREAUX (PS), ABDELHAMID EL KHANNOUS (CDH).

approfondie nous a permis de comprendre comment l'architecture des espaces produits par une communauté participe à la célébration d'un culte de manière à être en adéquation avec un environnement «sécularisé».

Par ce travail de relevé, et au travers d'échanges avec les gestionnaires, bénévoles et fidèles de la mosquée, nous avons identifié les grandes lignes de la commande spécifique à *Al Khalil*. Concrètement, contrairement à la plupart des autres mosquées bruxelloises, cette mosquée nourrit comme ambition de devenir l'une des plus grandes mosquées de Belgique, voire d'Europe, en passant de *jamâa** à *masjid**. Cette ambition est aujourd'hui nourrie par une représentation accrue de la communauté musulmane au niveau politique local, qui témoigne d'une reconnaissance de cette communauté. Cette présence permet de faire avancer certains projets, dont celui d'*Al Khalil* (fig. 4).

En termes de projet, notre réflexion a porté sur le développement d'une architecture puisant tant dans la spécificité morphologique du tissu bruxellois que dans les références culturelles du public commanditaire, principalement originaire du Maghreb. Il s'agissait de répondre aux modalités d'usage de la mosquée par les fidèles, tout en jouant sur les temporalités liées aux prières quotidiennes et certains usages propres aux besoins des citoyens du quartier. C'est ainsi que les espaces «sacrés» se couplent à une salle de sport, une bibliothèque, une école de soutien pour les devoirs. Il s'agissait aussi d'intégrer des fonctions commerciales afin

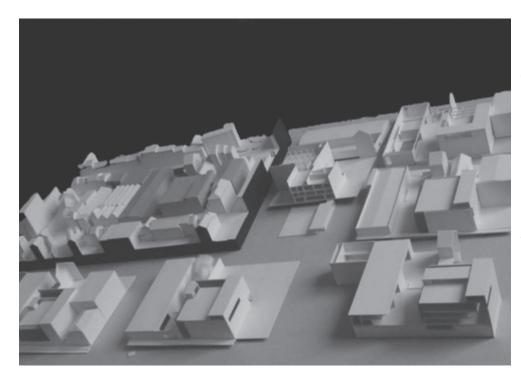


FIG. 5. PROJET POUR LA MOSQUÉE *AL KHALIL*, PHOTOS DE MAQUETTES D'ÉTUDES; ON Y VOIT LA RECHERCHE AUTOUR DE LA PARCELLE TRAVERSANTE COMME ESPACE PUBLIC STRUCTURANT. SOURCE: TDA, 2012. © PROJET MOHAMED OUMZIL, SOFIANE BOUDHARI ET NOURDIN BENABBOU.

d'assurer la viabilité économique de la mosquée, car, si celle-ci se trouve sur l'espace public et joue un rôle de catalyseur dans le quartier, elle ne dispose que de fonds propres, récoltés auprès des fidèles et par le biais des cours qu'elle dispense – elle ne reçoit aucun subside externe.

Dans notre proposition projectuelle (fig. 5 et 6), nous avons cherché à créer des interactions entre individus par un travail sur les interstices et les abords. Ce travail se concentre sur la parcelle traversante autour de laquelle se structurent les bâtiments actuels de la mosquée. Nous profitons de l'espace traversant pour y loger une ruelle comme expérimentation urbaine et lieu de rencontre entre réalités différentes. Les possibilités d'accroches et d'arrangements rendent cette traversée accessible; une cour permet d'articuler les différents espaces, donnant accès aux salles de prière et aux autres éléments du programme.

Lors de la présentation du projet, certains membres du jury se sont demandés si le projet ne risquait pas d'être perçu par les riverains non musulmans comme source de «ghettoïsation» et d'enclavement dans la ville. Ce débat est exemplatif de la question plus vaste de l'intégration que permet de poser la mosquée comme projet; il implique que l'intégration ne pourrait passer que par la neutralisation de l'espace public, et non sa qualification. En réalité, le projet envisageait une articulation d'espaces «sacrés» et d'espaces «profanes». Tous les usagers

5
Fenêtre, oriel ou loggia paré d'un grillage en bois ou autre matériau permettant de voir sans être vu et de forcer la ventilation naturelle, fréquemment utilisé dans l'architecture traditionnelle des pays orientaux [ndlr].

Mohamed Oumzil 81

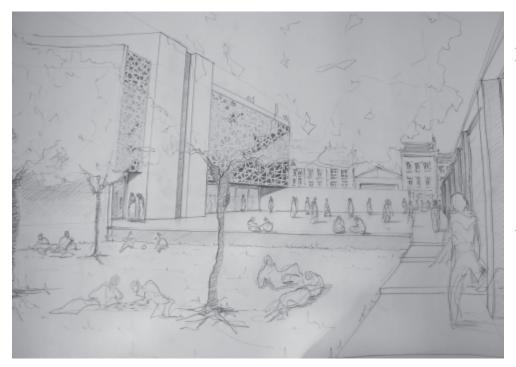


FIG. 6. PROJET POUR LA MOSQUÉE *AL KHALII*, CROQUIS DE LA COUR D'ACCÈS À LA MOSQUÉE. SOURCE : TDA, 2012. © PROJET MOHAMED OUMZIL, SOFIANE BOUDHARI ET NOURDIN BENABBOU.

emprunteront des parcours parfois communs, parfois distincts, selon des temporalités différentes. L'expression des façades est nourrie de références aussi bien musulmanes, comme le *moucharabieh*⁵, que locales. Le contraste entre les pleins et les vides confère à l'ensemble un caractère particulier et suggère une certaine visibilité du culte musulman dans la ville.

CONSIDÉRATIONS À PARTIR DU CAS DE AL KHALIL

DIVERSITÉ TYPOLOGIQUE DES MOSQUÉES BRUXELLOISES

La grande diversité des mosquées à Bruxelles trouve principalement son origine dans la diversité des groupes sociaux de fidèles qui se sont construits en fonction de la provenance géographique des immigrés (Turquie, Maghreb, Afrique subsaharienne, Balkans, etc.), mais aussi sur des critères linguistiques (arabophones, turcophones, etc.) et confessionnels (chiisme, sunnisme, etc.).

Cette disparité dans la composition de la communauté islamique se traduit dans l'établissement des lieux de culte. Les besoins et volontés de la communauté turque ne sont pas forcément les mêmes que ceux de la communauté marocaine, qui divergent encore de ceux d'une communauté africaine ou indo-pakistanaise. Comme l'explique Corinne Torrekens, «les premières associations de migrants musulmans se sont constituées

sur une base ethno-nationale, et ces différences subsistent aujourd'hui. Il y a des mosquées turques, des mosquées marocaines, pakistanaises, etc. Il n'existe aucune mosquée dont le public soit réellement mixte » (2007: 7). En outre, au cours du temps, un clivage linguistique s'est vérifié entre mosquées arabophones et mosquées turcophones (*ibid.*: 7).

Si la distinction entre rites sunnites et chiites a peu de poids à Bruxelles, dans la mesure où le premier prédomine fortement, d'autres divisions peuvent apparaître. Ainsi, les fidèles des communautés turque et marocaine s'inscrivent dans des tendances et des obédiences très variables. Au-delà des divergences dogmatiques, la répartition des mosquées se joue également à partir d'influences politiques et/ou idéologiques émanant des différents pays d'origine. La réalité est complexe et tend à se complexifier avec le temps. Le sociologue Felice Dassetto explique que «l'appartenance à l'islam est multiple: fait de civilisation sans signification religieuse pour les uns, fondement d'une éthique pour les autres, ritualisation de la vie pour d'autres encore, voire soubassement d'une idéologie politique» (Dassetto, 1996).

Avec les vagues d'immigration plus récente (pakistanaise, bosniaque, bengali, rom, tchétchène, afghane...), d'autres tendances ont commencé à s'organiser sur une base ethnoreligieuse. Les mosquées bruxelloises s'organisent autour de communautés musulmanes diverses et visent avant tout à leur offrir un espace pour la prière collective, ainsi que pour les rites identitaires et culturels.

On le voit, chacune des variantes bruxelloises de l'islam se démarque par des pratiques et des enjeux qui dépassent le strict cadre religieux. Il s'agit pour les gestionnaires de mosquées de pérenniser au sein des sociétés d'accueil des mouvements existant dans leurs pays d'origine, reproduisant ainsi des lignes de fracture, religieuses et politiques, qui donnent lieu à des identités spécifiques⁶. Ces différentes lignes de fracture auront pour conséquence la mise sur pied de mosquées reflétant ces différenciations, notamment dans les usages que feront les fidèles de leurs mosquées. Dassetto explique comment ces «lignes de fracture» ont généré une diversification des mosquées, par un «effet boule de neige», de nouvelles mosquées aux opinions religieuses ou politiques différentes voyant le jour par scission avec les mosquées existantes (Dassetto, 1990: 184).

6 Pour un panorama de cette diversité, nous renvoyons à El Battiui et Kanmaz, 2004.

VISIBILISATION: LA MOSQUÉE, MARQUEUR PRINCIPAL DE L'ISLAM DANS L'ESPACE PUBLIC LOCAL

L'objet principal qui va permettre de situer et d'inscrire la communauté musulmane dans la mise en scène urbaine va être la mosquée. Celle-ci

possède à cet égard un rôle et un statut particuliers, dans le sens où elle symbolise le passage de la pratique religieuse depuis l'espace privé vers l'espace public.

L'un des intérêts majeurs des recherches de Torrekens est de montrer comment, autour de certains signes marquant l'espace public, se développent des tensions qui renvoient à des enjeux politiques plus généraux. Elle parle d'une «dialectique» qui se manifesterait entre une culture majoritaire et une culture minoritaire et qui serait portée, notamment, par les marqueurs religieux, de sorte que «les formes d'expression architecturale des lieux de culte minoritaire peuvent acquérir un degré élevé de sensibilité politique» (Torrekens, 2008: 210).

La mosquée va, par sa visibilité architecturale et symbolique, rendre visible la présence de la communauté des croyants musulmans dans la ville. L'ensemble de ces lieux de prière intégrés dans le tissu urbain permettra aux fidèles de mener les rites et les pratiques quotidiennes de leur culte. La mosquée leur permet de ne pas rompre avec leurs origines et filiations religieuses malgré leur présence dans un contexte qui n'est pas «islamique».

Un autre processus accentue encore l'importance de ces lieux: il s'agit, selon les termes de Torrekens, de l'« extension » des fonctions traditionnelles de la mosquée à de nouveaux usages (espace de solidarité, d'échange, activités socioculturelles et sportives, conférences, débats, etc.) qui s'adressent principalement aux femmes, aux jeunes et aux non-musulmans. «La multiplication de ses rôles et de ses publics a permis à la mosquée d'entrer au sein de la scène politique locale bruxelloise en tant que représentante de la population musulmane locale » (Torrekens, 2008: 210).

LA VISIBILITÉ DE LA MOSQUÉE, CATALYSEUR DE LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE

Du fait de leur importance en tant que marqueurs de l'islam dans l'espace public et des extensions fonctionnelles susmentionnées, les nombreuses mosquées bruxelloises vont devenir des catalyseurs par lesquels peut se renforcer, au fil du temps, un sentiment communautaire d'appartenance.

C'est assez logiquement que ces lieux de condensation et de visibilisation de diverses identités vont également devenir des lieux autour desquels se cristallisent des questionnements, des doutes et des résistances, parfois virulentes, pouvant aller jusqu'au rejet, à l'égard de l'intégration de ces «nouveaux venus». Il existe ainsi une certaine corrélation entre le degré de fragilité socio-économique des populations et la visibilité des mosquées: cela se marque, notamment, dans le degré d'implication des acteurs formels ou informels.

Avec l'arrivée d'hommes politiques belges de confession musulmane à des postes de responsabilité au niveau des autorités bruxelloises, la situation a profondément changé. La prise en charge des dossiers liés de près ou de loin à l'islam – et, en particulier, les questions relatives à l'établissement de mosquées – était jusqu'alors laissée à l'interprétation subjective des fonctionnaires communaux. Souvent peu informés ou influencés par de nombreux clichés, ces fonctionnaires peinaient à gérer convenablement ces dossiers, d'autant plus que la communauté musulmane, elle-même en construction à l'époque, n'a participé que tardivement aux mécanismes démocratiques.

CONCLUSION

Au travers des diverses étapes reprises dans cet article, j'ai tenté de mettre en lumière le processus actuel qui tend à visibiliser les musulmans et l'inscription de l'islam dans l'espace public bruxellois à travers le marqueur spécifique que constitue leur lieu de culte: la mosquée.

Ce phénomène de visibilisation de l'islam est lié à une transformation de l'immigration, qui est progressivement passée d'un fait strictement économique à un fait social beaucoup plus complexe. Ce processus a entraîné des revendications de visibilité de la part des immigrés de confession musulmane. Dans ce contexte spécifique, les lieux de culte vont être les catalyseurs principaux (en raison de leur présence accrue, de plus en plus visible) d'une multitude de questionnements relatifs à l'évolution de la présence musulmane en Belgique, et à Bruxelles en particulier.

La mosquée, comme objet principal de mise en scène de l'islam dans l'espace public, va étendre sa fonction traditionnelle de lieu de culte à de nouveaux usages. Des espaces de solidarité, d'échange et d'activités socioculturelles vont y émerger. La multiplication des rôles de la mosquée et l'arrivée de nouveaux élus, représentants de confession musulmane, va permettre à la mosquée d'entrer au sein de la scène politique locale bruxelloise en tant que représentante de la population musulmane locale. Le cas de *Al Khalil* est exemplaire à cet égard.

Dans les communautés musulmanes, l'attachement religieux (quoique décliné de multiples façons) constitue un facteur identitaire puissant. Cet état de fait entraîne une nécessité de recherche de reconnaissance mutuelle entre la société dite d'accueil et «ses immigrés», afin de mener à une cohabitation qui accepte l'altérité.

Malgré toutes les contraintes et les tensions que le processus d'inscription de l'islam et de ses lieux de culte a rencontrées depuis cinquante ans, en Belgique et plus largement en Europe, la question de la mosquée

a fortement évolué. La réalisation de quelques projets architecturaux d'envergure traduit à la fois cette acceptation progressive de l'islam dans l'espace public européen, tout en créant autant de précédents qui participent en retour à renforcer ce processus d'acceptation dans une dynamique de cercle vertueux.

La ville et ses espaces publics sont des lieux d'échanges et d'interactions, des ateliers d'assemblages, des foyers d'interactions culturelles. Ces dynamiques qui animent la ville peuvent générer des mutations et des synthèses urbaines originales. Reste aux acteurs concernés par la question de l'islam à intégrer tous ces éléments d'analyse nouveaux dans les projets architecturaux des mosquées de demain.

Mohamed Oumzil est architecte, diplômé de la Faculté d'architecture La Cambre-Horta (2012) avec un projet et un mémoire de fin d'études portant sur la mosquée bruxelloise. Il pratique actuellement au sein du Centre de rénovation urbaine (CRU, Anderlecht); une association qui aborde tant l'aménagement des espaces publics, la rénovation urbaine, la propreté que l'embellissement et l'amélioration de la qualité de vie du quartier de Cureghem en concertation avec les habitants.

BIBLIOGRAPHIE EL BATTIUI, M.; NAHAVANDI, F.;

KANMAZ, M. 2004. Mosquées, imams et professeurs de religion islamique en Belgique. État de la question et enjeux, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin. Consultable: http://www.kbs-frb.be/uploadedfiles/kbs-frb/files/fr/pub_1448_mosquees_imams_prof_islam.pdf [disponible le 1er novembre 2013].

DASSETTO, F. 1990. «Visibilisation de l'islam dans l'espace public », dans A. Bastenier et F. Dassetto (sous la dir. de), Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés, Bruxelles, De Boeck.

DASSETTO, F. 1996. La Construction de l'islam européen. Approche socioanthropologique, Paris, L'Harmattan.

TORREKENS, C. 2007. « Concentration des populations musulmanes et structuration de l'associatif musulman à Bruxelles », *Brussels Studies*, n° 4.

TORREKENS, C. 2008. « Limitations, négociations et stratégies de contournement autour de la visibilité des mosquées à Bruxelles », dans A. Dierkens et A. Morelli (sous la dir. de), Topographie du sacré. L'emprise religieuse sur l'espace, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, p. 207-219.

TORREKENS, C. 2009. «L'espace de

la mosquée à Bruxelles: nouveaux liens sociaux et investissement politique », Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée, n° 125, p. 143-158. Consultable: http://remmm.revues.org/6228 [disponible le 10 octobre 2013].